

Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1972)

Heft: 15

Artikel: L'enseignement de la linguistique dans les universités suisses

Autor: Redard, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique de la CILA

Lors de sa séance du 15 novembre 1971 à l'Université de Fribourg, la CILA a décidé de transférer la rédaction et l'administration du BULLETIN du Centre de linguistique appliquée à la Chaire de linguistique générale de l'Université de Neuchâtel. Cette décision, motivée par une raison toute pratique (changement de poste du rédacteur), ne modifie en rien l'orientation et le contenu du BULLETIN, qui continuera à bénéficier de l'expérience des collaborateurs du Centre de linguistique appliquée. La CILA tient à exprimer sa gratitude au Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel et à son directeur, M. A. Gilliard (qui avait lui-même assumé la rédaction des fascicules 1 et 2), dont l'appui et la collaboration ont permis la publication régulière des quatorze premiers numéros du BULLETIN, de 1966 à 1971.

Lors de sa séance du 18 février à l'Université de Genève, la CILA a confié la rédaction du *Catalogue des bandes magnétiques pour l'enseignement des langues* à l'Université de Lausanne. Elle a décidé d'organiser un cours technique d'enregistrement au Gymnase de La Chaux-de-Fonds (3–4 mai) et établi le programme des cours de formation et de perfectionnement pour 1973, qui sera publié dans le BULLETIN 16.

D'autre part, la CILA, préoccupée par l'état de l'enseignement de la linguistique dans les universités suisses, a demandé à M. G. Redard de rédiger un rapport, qui a été approuvé et adressé aux Doyens des Facultés des lettres ainsi que, pour information, aux Conseillers d'Etat, chefs des départements de l'Instruction publique de tous les cantons. Nous reproduisons ici ce texte, qui dresse un état de l'enseignement de la grammaire comparée, de la linguistique générale et de la linguistique appliquée dans les universités suisses, rappelle l'importance de ces trois disciplines dans les recherches actuelles en sciences humaines et formule des propositions concrètes de développement.

Université de Neuchâtel
Chaire de linguistique générale
CH 2000 Neuchâtel

E. Roulet

L'enseignement de la linguistique dans les universités suisses

1. Etat actuel

A considérer les programmes des cours pour le semestre d'hiver 1971–1972, l'enseignement de la linguistique se présente, dans nos universités, de la façon suivante:

1.1. Grammaire comparée des langues indo-européennes

Elle dispose d'une chaire complète à Bâle, Berne, Fribourg et Zurich; Genève n'a, provisoirement sans doute, qu'un professeur suppléant, et Lausanne qu'une charge de cours; à Neuchâtel enseigne un professeur ordinaire, mais à temps partiel. Le sanskrit est en général inclus dans cet enseignement; à Neuchâtel cependant il fait l'objet d'une charge de cours, tandis que Fribourg, Lausanne et Zurich ont un enseignement d'indologie (ou d'indianisme) — A Genève, il n'y a pas d'enseignement de sanskrit, sinon sporadique. On mentionnera aussi certains cours qui complètent, ici et là, ceux de grammaire comparée: langues de l'Asie mineure ancienne (Bâle), arménien (Fribourg) ou mycénologie (Genève, Neuchâtel).

1.2. Linguistique générale

Elle a statut de discipline autonome à Berne (Oberassistent-Lektor), Genève (prof. ord.), Lausanne (prof. extraord.) et Neuchâtel (prof. ord.); la création d'une chaire est envisagée à Zurich. Il convient d'ajouter que la phonétique et la phonologie ont place, à des titres divers, dans quelques programmes (Bâle, Fribourg, Genève, Zurich); à Berne et à Zurich, on note des cours de mathématiques et de logique à l'intention des linguistes; enfin Neuchâtel possède un Centre de recherches sémiologiques, très actif et dirigé par un logicien.

1.3. Linguistique appliquée

On la trouve au programme de Berne (charge de cours confiée au professeur qui dirige le Département de linguistique appliquée de l'Institut de linguistique), de Neuchâtel (où elle est composante du "pensum" du professeur de linguistique générale) et de Zurich (prof. assist.). L'enseignement au laboratoire de langues, de plus en plus répandu et parfois bien fourni, est associé à un programme de recherches à Berne (Département de linguistique appliquée), Lausanne (Ecole de français moderne) et Neuchâtel (Centre de linguistique appliquée).

1.4. Sous une forme aussi brève, cet "état" est évidemment lacunaire. Il ignore en particulier l'enseignement linguistique dispensé dans d'autres chaires, avant tout par les germanistes et les romanistes qui s'occupent régulièrement de grammaire historique et font place, depuis longtemps, à certains aspects de la linguistique générale dans leurs cours. Néanmoins la conclusion qui s'impose ne serait pas modifiée par ces compléments, à savoir que

2. *la situation de la linguistique dans nos universités est loin de répondre à celle qui lui est faite aujourd'hui dans les sciences humaines.*

Il suffit de rappeler ce qu'écrivait en 1963 N. Ruwet dans sa préface aux *Essais de linguistique générale* de Roman Jakobson, publiés par les Editions de Minuit: "On ne s'étonnera pas de voir la collection 'Arguments' publier un ouvrage de linguistique générale: le rôle de pilote que joue la linguistique à l'égard des autres sciences humaines est devenu évident. Non seulement la linguistique est la première des disciplines qui ont l'homme pour objet à avoir élaboré une méthodologie rigoureuse et à s'être vraiment constituée en science, mais, d'un autre côté, les anthropologues se persuadent de plus en plus que le langage, ou, plus généralement, la fonction symbolique, est le caractère le plus propre à définir l'homme". Ou encore, rendant compte, dans "Le Monde" du 13 septembre 1967, du dernier roman d'Aragon, *Blanche ou l'oubli* (dont le héros, on le sait, est précisément un linguiste), Ph. Sollers déclare que c'est "le roman situé par rapport à la grande aventure intellectuelle de notre époque, la linguistique". Cette place de vedette est à la fois réjouissante et périlleuse, car les amateurs, toujours plus nombreux, se roulent avec délices dans un vocabulaire d'apparence scientifique, et la vulgarisation, bienfaisante en soi, favorise aussi le développement de cette classe de gens, reconnaissables jusque dans nos facultés, qu'on a appelés des "omniscients sous-développés". Affaire de mode peut-être, qui ne saurait toutefois entraver un développement aussi nécessaire que légitime. Certes, dans la plupart des disciplines, on peut observer cette spécialisation grandissante qui restreint à mesure la compétence de ceux qui ont charge de les représenter dans nos Facultés. Mais le fait, admis comme tel en sciences, n'est reconnu en lettres, où la tradition est plus tenace, qu'avec lenteur et une prudence mêlée d'appréhension. Cela est particulièrement vrai de la linguistique: longtemps science auxiliaire, elle a inquiété par ses prétentions à l'autonomie avant de dérouter par ses orientations ceux-là mêmes qui croyaient en avoir une idée. Il importe donc de déterminer d'abord les tâches, de fixer les buts et de proposer des mesures compatibles avec les ressources, forcément limitées, de nos universités.

3. *La grammaire comparée des langues indo-européennes* se sent aujourd'hui menacée par la linguistique générale; certains signes montrent que la concurrence, là où elle s'institue, a lieu en effet aux dépens de la première. Ainsi — le cas est typique — quand on s'est enfin avisé d'introduire la linguistique à l'Université de Lausanne, on a créé une chaire de linguistique générale. Des décisions analogues ont déclenché ailleurs des querelles qui ne sont pas sans rappeler la méfiance que les philologues classiques manifestèrent à l'endroit de la grammaire comparée au XIXe siècle (et qui n'est du reste

pas éteinte). Les domaines sont si différents que des considérations hiérarchiques sont ridicules. La grammaire comparée a ses méthodes propres, et ses perspectives aussi; faute de les connaître, on a pu dire, sottement, que la grammaire comparée n'avait plus qu'à parfaire dans le détail un édifice solidement et définitivement établi. Il n'est que de lire, par exemple, les deux derniers ouvrages de J. Kuryłowicz (*The inflectional categories of Indo-European*, 1964; *Indogermanische Grammatik II: Akzent–Ablaut*, 1968) pour constater l'inanité de telles assertions. De fait l'exploration reste partout ouverte et la collaboration avec les "généralistes" ne peut être que féconde. Il importe aussi que ces derniers aient une connaissance directe de la grammaire comparée et de ses méthodes, ainsi que d'une philologie particulière (qu'il s'agisse d'une langue "classique" ou d'une langue vivante). Ainsi, non seulement la grammaire comparée garde sa place dans nos programmes, mais encore elle est une discipline indispensable à tous ceux qui sont appelés à enseigner une langue, comme aux "généralistes" qui désirent nourrir efficacement leurs réflexions théoriques. On peut affirmer sans outrage que le *Cours de linguistique générale* n'existerait pas si F. de Saussure n'avait pas été, d'abord, un grand comparatiste et un parfait germaniste.

4. La *linguistique générale* a pour objets la langue en tant que système et les règles de fonctionnement de ce système. S'intéressant en premier lieu au fait de la communication, elle est naturellement la science de base pour toutes les disciplines qui ont affaire au langage: logique et épistémologie, psychologie et sociologie, anthropologie philosophique, et cybernétique. Ses implications dans la poétique et la stylistique apparaissent de plus en plus grandes. Les méthodes qu'elle développe (on ne peut encore risquer de singulier) sont fondamentales dans l'enseignement des langues auquel elle doit notamment fournir des descriptions linguistiques contrastives (domaine où il reste énormément à faire et qui appartient également à la syntaxe et à la sémantique). L'un de ses compartiments, la phonétique, demeure essentiel pour les mêmes raisons – sans parler des rapports que cette discipline entretient avec la physique, la physiologie, la rythmique et l'orthophonie; à cet égard, il faut déplorer la situation, quasi scandaleuse, des deux seules institutions suisses spécialisées: le Phonogrammarchiv de Zurich et, surtout, le Laboratoire de phonétique de Genève qui ne dispose, au détriment du pays tout entier, ni de la place ni des crédits nécessaires.

Bref, par l'objet de sa recherche (qui est la caractéristique humaine par excellence) et par sa qualité de plaque tournante, la linguistique générale mérite une place centrale au sein d'une faculté des lettres et au delà. C'est un état de fait que seuls continuent d'ignorer les tardigrades.

5. La *linguistique appliquée* porte un nom déplorablement ambigu, qui suscite le doute et la controverse. Notre propos n'est pas une 'venatio definitionis'. Contentons-nous de reconnaître que la linguistique appliquée est trop souvent encore confondue avec la pédagogie des langues vivantes et que, si son domaine est en réalité bien plus vaste, il reste difficile de le cerner en quelques phrases. Le traitement automatique des langues y a grande part, comme aussi la statistique, la psycholinguistique (la langue joue un rôle primordial dans le développement des facultés intellectuelles et on ne saurait l'oublier en un temps où l'on parle si volontiers de la "démocratisation des études") et la sociologie du langage (problème des minorités linguistiques, particulièrement important en Suisse). L'exploration de ces diverses voies exige des moyens qui manquent presque totalement à nos universités. L'acquisition ne doit pas en être perdue de vue, mais il est nécessaire de procéder par étapes et de coordonner les efforts. De plus, si la pédagogie occupe le premier plan, c'est qu'en l'espace de vingt ans, l'enseignement des langues a passé de l'artisanat au stade industriel, en raison de l'accroissement de besoins précis (maîtrise des langues parlées qu'exigent la nécessité et l'aisance sans cesse grandissantes des communications) et d'un impact technologique sans précédent.

Il est donc naturel que l'attention se porte en priorité sur cette application-là. L'apprentissage de la langue vaut d'ailleurs aussi bien pour la langue maternelle que pour une langue étrangère, et à tous les niveaux, de l'école primaire à l'université sans omettre l'éducation des adultes (notamment des travailleurs étrangers). En face des exigences à satisfaire et des moyens à disposition, la linguistique appliquée en Suisse a tout juste atteint l'âge ingrat. D'une part, la formation en linguistique des enseignants n'est le plus souvent que superficielle; d'autre part, la majorité de nos licenciés d'anglais, d'allemand, d'espagnol, de français ou d'italien ignore le fonctionnement même d'un laboratoire de langues et les méthodes audio-visuelles, pour ne rien dire des fondements de la linguistique générale. Cette carence scandaleuse a été dénoncée, reconnue: bornons-nous à renvoyer aux rapports circonstanciés et clairvoyants d'E. Roulet et de P.F. Flückiger (E.R.: *Les modèles de grammaire et leurs applications à l'enseignement des langues vivantes*, Conseil de l'Europe, 31.7.1970; *Rapport sur le projet de création d'un centre suisse de recherche, d'information, de formation et de perfectionnement pour les professeurs de langues vivantes*, Commission pour l'étude des méthodes et des moyens modernes d'enseignement, 8.8.70; P.F.F.: *compte rendu du Séminaire de Saalbach*, Gymnasium Helveticum 24, 1969–1970, 275–276; *Die Aus- und Weiterbildung der Fremdsprachenlehrer in der Sicht neuer Unterrichtsziele und -methoden* [avec une excellente bibliographie], 4.1.1971). Du stade des recommandations, il est temps de passer à celui des

réalisations. En d'autres termes, il est désormais urgent de réviser radicalement le programme de formation des futurs maîtres de langue. Il faut leur donner des connaissances solides en linguistique générale, leur enseigner l'analyse contrastive, la théorie de la traduction, l'analyse des erreurs, les méthodes d'évaluation, les principes de la programmation, les bases de l'étude sociologique et psycholinguistique de l'acquisition du langage, enfin les techniques auxquelles ils peuvent ou doivent recourir.

6. Comme il importe de déboucher sur des propositions concrètes qui, assorties d'arguments adéquats, doivent être soumises aux universités et aux départements de l'instruction publique, nous les formulerons en conclusion de la manière suivante:

6.1. Là où ce n'est pas encore le cas, l'enseignement universitaire de la grammaire comparée doit être l'objet d'une chaire complète.

6.2. Là où ce n'est pas encore le cas, l'enseignement universitaire de la linguistique générale doit être institué ou promu au rang de discipline principale, faisant l'objet d'une chaire complète.

6.3. Là où ce n'est pas encore le cas, l'enseignement universitaire de la linguistique appliquée doit être institué; s'il est confié au titulaire d'une autre chaire ou à un chargé de cours, il doit, dès qu'il sera possible, faire l'objet d'une chaire autonome.

6.4. Les étudiants qui ont pour discipline principale une langue "morte" doivent suivre un enseignement de grammaire comparée auquel doivent être également initiés les étudiants qui choisissent la linguistique générale comme discipline principale.

6.5. La linguistique générale et la linguistique appliquée doivent figurer obligatoirement, selon des modalités à fixer, au programme de tous les licenciés appelés à enseigner une langue, principalement une langue vivante.

6.6. Selon des modalités à fixer, il faut envisager dès maintenant l'enseignement universitaire de la psycholinguistique et de la sociologie du langage.

Université de Berne
Institut de linguistique
Gesellschaftsstrasse 6
CH 3012 Berne

G. Redard